

# L'art d'empaqueter sans polluer emballe le jury du Prix Start-Up

## ÉCONOMIE

Une entreprise genevoise spécialisée dans les sacs, emballages et accessoires biodégradables est la lauréate de cette récompense créée par Y-Parc en 1997.

### FRÉDÉRIC RAVUSSIN

Les jours des emballages plastiques et autres produits à base de pétrole et d'autres énergies fossiles sont-ils comptés? En France, les sacs plastiques ne seront plus tolérés à compter de 2010. San Francisco a décidé de les bannir dans trois mois et envisage aussi d'interdire le PET, qui provient à 100% du pétrole. Ces décisions vont en tout cas dans la direction prise par la société genevoise Palapas BioApply, qui a reçu hier à Yverdon le 9e Prix Start-Up en technologie.

Motivée par les enjeux environnementaux, l'entreprise codirigée par Frédéric Mauch et Pascal Binard a pour objectif de développer et commercialiser des bioplastiques d'origine renouvelable et des produits alternatifs aux applications issues du pétrole, tout en valorisant les déchets agricoles et industriels disponibles localement.

### Sacs 100% biodégradables

Et les alternatives existent, apparemment. Fondée en 2005, cette start-up – dont le chiffre d'affaires 2007 devrait avoisiner les 2 millions de francs – a mis au point un procédé qui permet de réaliser des sacs 100% biodégradables et compostables. Une «invention» qui s'est attirée la sympathie d'une clientèle qui comprend Switcher, le Crédit Agricole ou encore Alinghi. «Grâce à ce produit, nous pouvons maintenant investir sur d'autres applications», se réjouit Frédéric Mauch. BioApply vient ainsi de mettre sur le marché une vaisselle compostable et a imaginé des tongs biodégradables. Ce projet, sur le point d'être finalisé, avait du reste reçu le premier prix du 5e Trophée Eco-Conscience attribué par la ville de Lausanne et l'hôtel Beau-Rivage, fin 2006.

Afin de maîtriser toute la chaîne de production – de la collecte des matières premières au produit fini – la société veut

développer la technologie bioplastique, en collaborant avec la Haute école suisse d'agronomie de Zollikofen, la HES valaisanne et la HEIG-VD.

### Sus au PET

Le PET est également dans le

collimateur de l'entreprise. Et s'il existe aujourd'hui une alternative à ce dérivé du pétrole (il en faut 2 kilos pour 1 kilo de PET),

elle est jugée insatisfaisante par les codirigeants de l'entreprise genevoise. «La société américaine Cargill Dow produit bien un acide lactique polymérisé. Mais elle détient le quasi-monopole de ce produit qu'elle obtient à partir d'un maïs transgénique issu de l'agriculture intensive», souligne Pascal Binard.

BioApply imagine pour sa part partir de déchets agricoles ou industriels (pommes de terre ou lactoses) produits localement et de les transformer sur place de manière biotechnologique en acide lactique. «C'est d'ailleurs pour cela que nous envisageons la création à moyen terme d'une unité de polymérisation sur sol vaudois», annoncent les deux lauréats. Par ailleurs, un pôle d'expertise pourrait aussi naître à Yverdon. ■



## Première récompense pour une entreprise «étrangère» à Y-Parc

Créé en 1997 par Y-Parc et la Banque Piguet, le Prix Start-Up a pour but de stimuler les porteurs de projets technologiques à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Il encourage la création de nouvelles sociétés à haute valeur technologique et donne de meilleures chances aux futurs entrepreneurs en leur offrant un soutien financier (environ 200 000 francs pour le lauréat, mais sous forme de services), logistique, technologique, commercial et administratif.

Double nouveauté cette année, la Banque Piguet s'est effacée au profit de l'UBS, alors que le prix récompense pour la première fois une entreprise qui n'est pas présente sur le site du Parc scientifique et technologique d'Yverdon-les-Bains.

Depuis 2005, le prix comporte deux catégories. «Emergence» couronne des travaux de diplôme ou des projets issus des instituts de recherche des Hau-

tes écoles. De son côté, «Création et développement», s'adresse à des dossiers technologiquement fortement développés, voire aboutis, dont les auteurs sont des entreprises déjà créées ou sur le point de l'être.

Ces deux prix ne sont toutefois pas systématiquement attribués. Cela avait été le cas l'an dernier. Et ça l'est à nouveau cette année. L'unique lauréat, BioApply, était en compétition avec trois autres projets de la catégorie «Création et développement».

L'alternative écologique à la consommation d'emballages plastiques et de produits à base de pétrole proposée par la SARL genevoise a été préférée à un dossier de sécurité informatique, à un procédé combinant les énergies traditionnelles et solaires pour le chauffage et à un système de photographie aérienne destiné à la réalisation de support publicitaire pour les entreprises.

**F. RA.**



OLIVIER ALLESPRACH

**PRIMÉS** Pascal Binard (à g.) et Frédéric Mauch codirigent BioApply. Cette start-up genevoise est spécialisée dans les accessoires biodégradables et a déjà réalisé de la vaisselle et des sacs en «bioplastique».

YVERDON-LES-BAINS, LE 26 SEPTEMBRE 2007